

PROCÉDURE - ABSENCES

**** Il est important de suivre cette procédure pour votre santé et sécurité ainsi que celles des petits patients et vos collègues. Si vous avez des questions, je suis là pour vous!!
Merci de votre précieuse collaboration! ****

EN CAS DE MALADIE (AUTRE QUE COVID-19)

1. **Par courriel**, vous devez écrire à l'équipe ([cliquer ici](#)) et **ajouter votre adjointe en c.c.**, afin de nous aviser de votre absence **dès que possible** en nous avisant des infos suivantes :
 - Date et module, la raison de l'absence, le nombre de quarts à l'horaire
 - Si vous reprendrez votre quart ou si vous prenez une journée de maladie de votre banque. (ex. Je vais reprendre mon quart. Voici mes dates dispos : x,y,z.)
2. 5 minutes après le début du quart, **vous devez appeler et aviser de vive voix le patron** du module où vous êtes assigné. Voici les coordonnées de l'Urgence : 514-345-4931 poste 5060

EN CAS DE SYMPTÔMES DE LA COVID-19 OU TEST POSITIF

Symptômes : fièvre, toux, mal de gorge, difficultés respiratoires, mal de tête, écoulement nasal, perte d'odorat, fatigue; diarrhées, vomissements, perte de goût, etc.

Si vous êtes en plein quart de travail, vous devez aviser le patron avec qui vous travaillez puis communiquer avec l'infirmière du Bureau de santé (BS) au poste 4882, 24/7. Cette dernière vous indiquera quoi faire (dépistage, retrait, etc.). Si vous devez vous retirer, vous êtes tenu d'aviser immédiatement tous les intervenants si dessous pour vous assurer de la validité de votre stage.

Si vous êtes à la maison, vous devez communiquer avec l'infirmière du Bureau de santé au poste 4882, 24/7. Cette dernière vous indiquera quoi faire (dépistage, retrait, etc.). Si vous devez vous retirer, vous êtes tenu d'aviser immédiatement tous les intervenants si dessous pour vous assurer de la validité de votre stage.

Si vous devez vous absenter d'un quart : vous devez appeler et aviser de vive voix le patron du module où vous êtes assigné. Voici les coordonnées de l'Urgence : 514-345-4931 poste 5060

Si l'infirmière juge que vous n'avez pas besoin d'un dépistage malgré vos symptômes (après avoir discuté avec l'Infectio de garde), vous devez m'aviser par courriel de la situation afin qu'on détermine si vous pouvez ou non travailler lors de votre prochain quart.

EN ATTENTE D'UN RÉSULTAT/AUTORISATION DE RETOUR EN STAGE :

BIEN IMPORTANT : Vous devez tous nous aviser rapidement lorsque vous recevez votre résultat et nous indiquer si l'infirmière du BS vous autorise à revenir en stage. Nous comptons sur votre collaboration.

Si vous devez vous absenter d'un quart : vous devez appeler et aviser de vive voix le patron du module où vous êtes assigné. Voici les coordonnées de l'Urgence : 514-345-4931 poste 5060

Liste des intervenants à aviser en cas d'absence liée à la COVID-19

- ✓ Responsables de stage : urgencehsj.stage@gmail.com
- ✓ Adjointe à l'enseignement : julie.korzeniewski.hsj@ssss.gouv.qc.ca
- ✓ Adjointe au Vice-doyen : marie.galibois@umontreal.ca
- ✓ Direction de l'Enseignement HSJ : direction.enseignement.hsj@ssss.gouv.qc.ca
- ✓ Votre adjointe de milieu et votre DP/DLP
- ✓ Votre TGDE (si vous ne savez pas c'est qui, je vous le dirai)

VALIDITÉ DE STAGE

Pour toute question, svp vous référer à la FAQ-COVID de l'UdeM : <https://medpostdoc.umontreal.ca/covid-19-foire-aux-questions/>